

Quoi faire lorsque vous êtes victime d'un accident de la route?

(Société de l'Assurance Automobile du Québec - SAAQ)

Vous devez:

- 1. Signaler votre absence au Service de santé et de sécurité du travail (Carmen Vizarro 514 483-7200, poste 7292, Cindy Renaud, poste 7497 ou Nora Salibian poste 7462) ainsi qu'à votre superviseur;
- 2. Tous certificats ou rapports médicaux doivent être acheminés au Service de santé et de sécurité dans les meilleurs délais par la poste ou par télécopieur : 514-483-7487 ou par courriel à <u>HealthandSafety@emsb.qc.ca</u>. Veuillez noter: les photos pris avec un téléphone mobile envoyé per courriel ne seront pas acceptées, le document original doit suivre sans délais;
- 3. Le Service de santé et de sécurité confirmera l'admissibilité de votre réclamation et vous placera en assurance salaire dans l'attente d'une décision de la SAAQ. Une lettre vous sera envoyée à cet effet ainsi qu'un rapport médical d'invalidité à faire compléter par votre médecin traitant. Un formulaire d'autorisation d'accès à votre dossier de SAAQ devra aussi être signé et retourné par courrier au Service de santé et de sécurité.
- 4. Collaborer avec le Service de santé et de sécurité afin d'assurer le suivi de votre réclamation à la SAAQ;
- 5. Collaborer avec le Service de santé et de sécurité afin d'assurer le suivi de votre absence et développer un plan de réintégration approprié;
- Lors de la réception de la décision de la SAAQ quant à l'admissibilité de votre réclamation, vous devez contacter le Service de santé et de sécurité afin de partager l'information;
- 7. Comme vous devez rembourser à la Commission scolaire tout montant reçu de la SAAQ, vous devrez transférer l'avis de paiement envoyé par celle-ci afin de précisez les indemnités de remplacement du revenu reçues. Votre paie sera ensuite ajustée afin de refléter les indemnités reçus de la SAAQ;
- Lorsque le médecin recommande un retour au travail (régulier, progressif ou léger), ce retour doit être préalablement approuvé par le Service de santé et de sécurité.